



Syndicat Mixte du SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais

**NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE
COMITE SYNDICAL
JEUDI 28 MARS 2024 – 17 h CARMAUX**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de séance du 11 mars 2024
2. Vote des comptes de gestion et administratif
3. Vote du budget 2024
4. Première analyse de l'état de la consommation foncière sur le SCoT depuis l'entrée en vigueur de la loi Climat et Résilience en août 2021. Premiers scénarios/ simulations concernant les efforts de réduction de consommation foncière à venir et l'enveloppe potentielle à mobiliser pour la « garantie communale » de 1ha pour toute commune disposant ou prescrivant un document d'urbanisme d'ici août 2026.
5. Questions diverses

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE SEANCE DU 11 mars 2024

Le Président proposera à l'assemblée de passer à l'adoption du procès-verbal de la séance du Comité syndical du 11 mars 2024 (envoyé par courriel). **Vote du Comité Syndical**

2- VOTE DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIFS 2023

Voir documents joints - **Vote du Comité Syndical**

3 – VOTE DU BUDGET 2024

Pour 2024, la cotisation des membres sera proposée à 0,30 €/habitant (population totale = 41 689 habitants), soit un montant total des cotisations de 12 506,70 €. **Vote du Comité Syndical**

SYNTHESE BP 2024

Propositions 2024	DEPENSES FONCT.	RECETTES INV.
Frais généraux	2 000,00	
Frais de personnel	10 000,00	
Amortissements	22 215,46	22 215,46
Virement de section à section 023/021	32 947,25	32 947,25
Total	67 162,71	55 162,71

Propositions 2024	DEPENSES INV.	RECETTES FONCT.
Cotisation des membres		12 506,70
Amortissement reprise des subventions DGD	427,50	427,50
Opérations d'équipement	1 352,27	
Résultats antérieurs (D001 - R002)	53 382,94	54 228,51
Total	55 162,71	67 162,71

Vote du Comité Syndical

4 – ANALYSE DES CONSOMMATIONS FONCIERES SIMULATIONS SUR LES EFFORTS DE REDUCTION DE CONSOMMATION FONCIERE A VENIR

Première analyse de l'état de la consommation foncière sur le SCoT depuis l'entrée en vigueur de la loi Climat et Résilience en août 2021. Premiers scénarios/ simulations concernant les efforts de réduction de consommation foncière à venir et l'enveloppe potentielle à mobiliser pour la « garantie communale » de 1ha pour toute commune disposant ou prescrivant un document d'urbanisme d'ici août 2026.

5 – QUESTIONS DIVERSES

...